

la lettre du **SIPOM**



Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères - N°30 / Décembre 2013

Ensemble triions !

*Modifications des tournées
(voir page 7)*

Les plastiques



Couches lavables



Déco Récup



Compost



Triiez, la nature s'en souviendra !



EDITO

Le emballage

Réduisons nos déchets, trions, nous avons tout à y gagner.

Après plus de 10 ans d'actions pour la mise en place de la collecte sélective, le SIPOM a, depuis 2011, pris l'engagement auprès de l'ADEME de réduire la quantité globale de nos déchets de 7 % en 5 ans. Ce pari collectif pris sur l'avenir est la seule manière que nous ayons d'appréhender durablement ce sujet. La réduction de notre production individuelle de déchets, à la portée de chacun, est en effet l'unique moyen dont nous disposons. Des actions simples comme le compostage domestique des déchets, l'utilisation d'un stop pub, le recours à l'alimentation animale ... peuvent réduire significativement notre production de déchets. La baisse du tonnage de déchets a également un effet environnemental très positif grâce à une réduction de la circulation des camions de collecte et de transfert ainsi que l'allongement de la « durée de vie » de notre outil de traitement des déchets : le Bio-réacteur TRIFYL de Labessière Candeil.

Pour les emballages ménagers recyclables, pour lesquels il est plus difficile d'agir sur la quantité produite, notre action individuelle obligatoire doit être de respecter les consignes de tri. Cette pratique permet en effet de préserver les ressources naturelles et de limiter d'autant le poids de notre poubelle d'ordures ménagères.

C'est grâce à la participation de tous et aux efforts de chacun que nous arriverons à maîtriser les coûts de nos déchets.

*Evelyne ROUANET
Présidente du SIPOM*



Alors que le plastique est un matériau qui se développe fortement, il reste celui qui se recycle le moins.

Aujourd'hui, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont dans les consignes de tri. Vous pouvez donc déposer dans votre bac de recyclage :

- Les bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe, de sauce mayonnaise ou de ketchup.
- les flacons d'adoucissant, de lessive, de liquide-vaisselle...
- les flacons de shampooing, bain moussant, gel douche... avec leurs bouchons !



recyclage des es en plastique



Et que vont-ils devenir ?



Après leur passage au centre de tri où ils sont séparés par couleur et par nature de plastique, ils sont transportés dans des usines de recyclage pour connaître une seconde vie



Pensez

aux couches lavables !

1 enfant = 1 tonne de couches entre la naissance et l'âge de la propreté autour de 2 ans 1/2.

Utiliser des couches lavables permet de réduire la quantité de déchets jetés. Il ne s'agit pas des langes d'autrefois mais bien de couches ayant la même forme que les couches jetables. Elles se ferment au moyen d'une bande velcro ou de boutons pressions, elles sont munies d'élastiques aux cuisses et à la taille. Elles se lavent en machine et un feuillet permet l'évacuation des selles dans les toilettes ou la poubelle.

Le SIPOM a choisi, dans le cadre de son programme de réduction des déchets, d'accorder une aide financière aux parents et aux assistantes maternelles qui souhaitent utiliser des couches lavables.

Renseignez-vous auprès du SIPOM : 05.62.71.22.83



Les produits d'entretien

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, le SIPOM de Revel organise un atelier de fabrication de produits d'entretien écologiques et économiques.

Savon de Marseille, cristaux de soude, bicarbonate de soude, huiles essentielles, savon noir, vinaigre... sont les principaux ingrédients des recettes proposées. Deux sessions ont déjà été réalisées et c'est dans une bonne ambiance que de nombreux « trucs et astuces » ont été échangés entre les participants. Les personnes présentes ont été convaincues de l'intérêt et de l'efficacité de ces produits.

L'objectif principal du programme est de faire baisser de 7% la quantité de déchets jetés mais également de diminuer la nocivité des produits. La fabrication de ses propres produits d'entretien répond à ces 2 objectifs. Le SIPOM a fait appel à l'association « Reliances » dont le siège social est à Revel (06.43.27.68.31) pour assurer cet atelier.

UN EXEMPLE RECETTE DU NETTOYANT DÉSINFECTANT MULTI-USAGE

Pour 2 litres de nettoyant désinfectant, dans l'ordre :

- 2 cuillerées à soupe de bicarbonate de soude*
- puis 2 litres d'eau chaude (plus facile pour dissoudre le bicarbonate) : mélanger*

Préparer dans un verre et ajouter ensuite :

- 1 cuillerée à soupe de vinaigre blanc*
- 1 à 3 cuillerées à soupe d'huiles essentielles (ex : citron, pin, tea tree)*
- bien secouer*

Bien agiter avant chaque utilisation. Il s'utilise pur pour les surfaces à désinfecter (plan de travail, poubelle, extérieur cuvette wc). Pour une utilisation plus facile, vous pouvez verser le tout dans un vaporisateur !



Bientôt Noël

Faites vos décors en récup !

Exemples de décorations de Noël en récupération...



Que faire avec du pain rassis ?

DU PAIN PERDU AU CHOCOLAT !!

Ingédients

- 50 g de chocolat noir • 2 oeufs
- 30 g de sucre en poudre • 30 cl de lait
- 1/2 sachet de sucre vanillé • 12 tranches de pain ou de brioche un peu rassis
- 2 ou 3 noisettes de beurre pour la poêle

Préparation

Formez des copeaux de chocolat à l'aide d'un économe ou directement au hachoir. Réservez.

Dans une assiette creuse, battez en omelette les œufs avec le sucre en poudre.

Dans un saladier, versez le lait et mélangez-le avec le sucre vanillé.

Dans une grande poêle, faites fondre une noisette de beurre à feu moyen. Plongez les 4/5 premières tranches de pain rassis rapidement dans le lait vanillé, puis dans les œufs battus. Déposez-les dans la poêle et faites-les dorer quelques minutes de chaque côté. Répétez ensuite l'opération pour les tranches suivantes, en ajoutant une nouvelle noisette de beurre dans la poêle avant la cuisson.

Déposez ensuite vos tranches de pain perdu sur une assiette et saupoudrez-les de copeaux/morceaux de chocolat. Servez immédiatement pour le goûter!





Le composteur collectif de Mourvilles Hautes a été inauguré le 6 juin 2013. 17 foyers du village se sont engagés à amener au composteur leurs déchets de cuisine : épluchures, marc de café, restes de repas... et quelques déchets végétaux (tonte de pelouse, petits branchages, fleurs fanées...) pour équilibrer le compost.

Un composteur collectif est également en place dans le village de Cambiac.

La maison de retraite de Sorèze s'est engagée à réduire ses déchets en compostant les déchets de préparation des repas. Le compost pourra ensuite être utilisé par les personnes âgées lors des ateliers autour des jardinets pédagogiques.



Pour les particuliers deux modèles de composteurs sont proposés au SIPOM de Revel. Ils sont en plastique recyclé et ont une contenance de 320 (23€) ou 420 litres (28€).

Vous pouvez également fabriquer votre composteur ou composter en tas. Vous pouvez composter les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas, le carton brun des rouleaux de papier toilette ou essuie-tout, le marc de café et le filtre, les légumes pourris, les fleurs fanées, les petits branchages, un peu de tonte...

Modifications des tournées de fin d'année

Dans un souci de maintien de la qualité du service de collecte des ordures ménagères, le SIPOM assure des tournées de remplacement lors de chaque jour férié.

Ainsi pour toutes les communes habituellement collectées le mercredi, 25 décembre et 1er janvier, une tournée de remplacement sera effectuée le lendemain : 26 décembre et 2 janvier, entre 4h et 17h.

Pensez à sortir vos ordures ménagères ou vos bacs de collecte sélective la veille au soir en raison des horaires de passages de la benne différents des horaires habituels.

Pour toutes informations contactez le SIPOM : 05.62.71.22.83



Emballages de Noël

Que deviennent-ils ?



MEMENTO DU TRI

LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES ET LE PAPIER



Bouteilles, flacons, sacs plastiques, emballages métalliques, boîtes en carton, briques alimentaires, journaux, prospectus, magazines, enveloppes ...

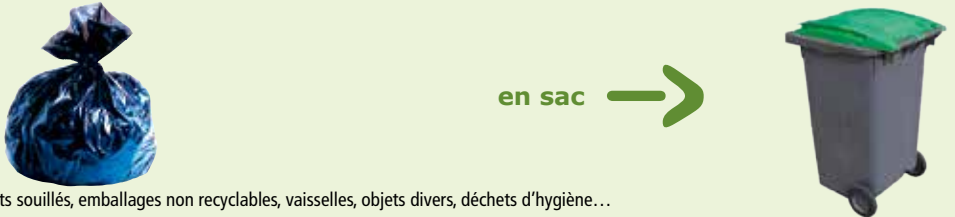
N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres, merci.

LE VERRE



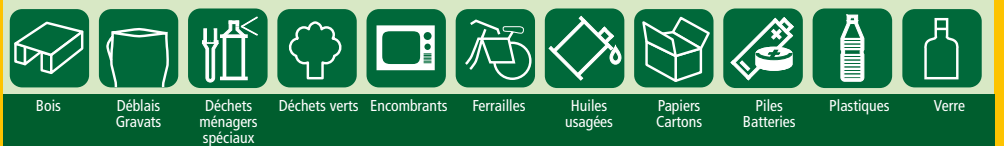
Bouteilles, bocaux de conserve, pots

LES AUTRES DÉCHETS non valorisables



Déchets souillés, emballages non recyclables, vaisselles, objets divers, déchets d'hygiène...

LA DÉCHETERIE - Pensez-y pour vos déchets non collectés en porte à porte



Avenue Marie Curie - Z.I. de la Pomme - 31250 Revel

Ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 05 62 71 22 83 - contact@sipom.fr

www.sipom.fr